

France-Rueil-Malmaison: Works for complete or part construction and civil engineering work**OJ S 247/2018 22/12/2018****Contract notice****Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroutes du sud de la France (ASF)

Postal address: 12 rue Louis Blériot — CS 30035

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92506

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>**I.1. Name and addresses**

Official name: Cofiroute

Postal address: 12 rue Louis Blériot — CS 30035

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92506

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.com**I.1. Name and addresses**

Official name: Escota

Postal address: 432 avenue de Cannes — BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.com**I.1. Name and addresses**

Official name: Arcour

Postal address: 1 cours Ferdinand de Lesseps

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92851

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-asf.omnikles.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Création et aménagement de réseaux de câbles à fibres optiques

II.1.2. Main CPV code

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Le présent accord-cadre concerne la création et l'aménagement de réseaux de câbles à fibres optiques, sur de nouvelles sections ou sur des sections d'autoroutes déjà équipées.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

32562000 Optical-fibre cables, 45231600 Construction work for communication lines

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Ensemble du réseau de Vinci autoroutes.

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaires concernant la création et l'aménagement de réseaux de câbles à fibres optiques. Les travaux

sont situés sur l'ensemble du réseau de Vinci autoroutes, sur de nouvelles sections ou sur des sections d'autoroutes déjà équipées.

Le prestataire fournira les câbles à fibres optiques ainsi que les matériels de raccordement et d'extrémité (baies, tiroirs, pigtails/jarretières, ...). La fourniture de locaux techniques et d'armoires de rue est également incluse.

Les prestations de travaux incluent les opérations de création de nouvelles infrastructures enterrées multi-alvéolaires ainsi que la mise en œuvre des câbles à fibres optiques. Les travaux incluent également les travaux d'aménagement et d'extraction des réseaux (dalles béton, fouilles,...) ainsi que les opérations de mise en place des locaux techniques et armoires de rue pour l'accueil des extrémités des fibres optiques, voire des équipements actifs. Ces prestations seront complétées par celles nécessaires pour le raccordement énergie de ces locaux.

Les opérations de raccordement des câbles, de mesures des fibres optiques et d'établissement des plans de récolement sont également incluses dans l'accord-cadre, ainsi que le raccordement en énergie électrique des locaux techniques.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 8 035 962,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement:

Origine du financement 100 % ASF.

Aucune avance ne sera accordée au titulaire.

Les prix seront révisables.

Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants,
- les attestations d'assurances responsabilités civiles et travaux,
- une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale de l'accord-cadre, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 1 fois la part annualisée de la valeur estimée de l'accord-cadre.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen: certifications FNTP ou équivalent, telles par exemple:

- IP 673 Réseaux souterrains en zone non urbaine,
- IP 764 Détection et Géoréférencement d'ouvrages,
- IP 731 Passage de fourreaux ou de conduites par procédés spéciaux.

En l'absence de qualification, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de 5 ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir la identification professionnelle précitée. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité).

Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat,

— description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre.

Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français.

Nota:

Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés en III.1) peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 2

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2018/S 174-393687](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 25/02/2019 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6.

Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 26/02/2019 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargeront gratuitement le DCE par voie électronique via le site: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Les candidats devront s'identifier en indiquant une adresse Courrier électronique (Courriel) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plate-forme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2) ci-avant.

Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plate-forme.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plate-forme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plate-forme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plate-forme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation.

Forme juridique de l'attributaire: le(s) accord(s) cadre(s) sera(seront) attribué(s) soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution de l'accord-cadre. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre.

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre.

Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule

d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. À défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en section III.1), au regard:

- de leur capacité économique et financière,
- de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération.

Démarrage prévisionnel des travaux: 2d semestre 2019.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal de grande instance de Nanterre:

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7.5.2009; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courrier électronique,
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31e jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7.5.2009.

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/12/2018